

Dans ce numéro

■ Vues d'Addis

L'Assemblée de l'UA a décidé de placer les deux sommets de l'année 2015 sous le thème de « **L'autonomisation des femmes** et du développement pour la réalisation de l'Agenda 2063 ». Sur le terrain toutefois, l'égalité des sexes est loin d'être acquise dans le secteur de la sécurité en Afrique.

■ À l'ordre du jour

Le CPS de l'UA a discuté d'une position commune africaine face au **processus onusien de révision des opérations de paix**. La coopération entre les deux organisations en la matière revêt une importance particulière.

■ Analyse de situation

Les récents drames migratoires sur la mer Méditerranée ont attiré l'attention internationale sur **la crise libyenne**. Toujours en proie à des combats entre les myriades de milices et de groupes armés qui contrôlent les différentes villes, le pays est en déliquescence.

■ Entretien avec le CPS

Le Dr Benjamin Djoudalbaye, chef de la **Mission d'appui de l'Union africaine pour la riposte contre l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest** (ASEOWA), nous parle de la mission de l'UA pour lutter contre Ebola et des leçons apprises.



Rapport sur le Conseil de paix et de sécurité

“ Le maintien de la paix est une entreprise collective qui requiert un partage du fardeau

Page 7

“ Obama a critiqué la guerre par procuration qui se déroule en Libye

Page 10

“ C'est la première fois que l'UE entreprend une telle opération pour lutter contre une épidémie

Page 13



Vues d'Addis

Coup de projecteur sur le rôle des femmes en matière de paix et de sécurité

Alors que se prépare le sommet de l'UA qui aura lieu du 7 au 15 juin à Johannesburg, en Afrique du Sud, le rôle des femmes en matière de paix et de sécurité est un des principaux sujets abordés au cours des discussions. L'UA a d'ailleurs décidé de placer les deux sommets de l'année sous le thème de « L'autonomisation des femmes et du développement pour la réalisation de l'Agenda 2063 ». Sur le terrain toutefois, l'égalité des sexes est loin d'être acquise dans le secteur de la sécurité en Afrique.

Depuis que l'Assemblée de l'UA a décidé que l'année 2015 serait celle de la femme africaine, sous l'impulsion notable de la présidente de la Commission de l'UA Nkosazana Dlamini-Zuma, la question du genre se retrouve au centre des préoccupations de l'organisation. L'Agenda 2063, une initiative de Dlamini-Zuma lancée lors du 50^{ème} anniversaire de l'UA/Organisation de l'unité africaine (OUA) en 2013, met lui aussi de l'avant l'importance de l'émancipation des femmes afin de faire de l'Afrique un continent prospère et pacifique au cours des décennies à venir.

L'égalité des sexes est encore loin d'être atteinte dans le secteur de la sécurité

Plusieurs autres réunions internationales ont eu lieu sur le sujet depuis la conférence de Pékin sur les femmes, il y a 20 ans, et l'adoption de la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité par le Conseil de sécurité des Nations unies (ONU). La Révision de haut niveau de 2015 sur les femmes, la paix et la sécurité et le processus de révision des opérations de maintien de la paix de l'ONU génèrent en outre beaucoup de débats sur le sujet, notamment en Afrique.

Président actuel du CPS

S.E.M.Diallo Amina Djibo

Ambassadeur du Niger en Éthiopie et
Représentant permanent auprès de
l'UA et de l'UNECA

Les membres actuels du CPS sont

l'Afrique du Sud, l'Algérie, le Burundi,
l'Éthiopie, la Guinée équatoriale,
la Gambie, la Guinée, la Libye, le
Mozambique, la Namibie, le Niger,
le Nigeria, l'Ouganda, la Tanzanie et
le Tchad

L'égalité des sexes : une route encore longue

Même si le continent fait des efforts considérables pour inclure les femmes dans tous les aspects du maintien de la paix, de la réforme du secteur de la sécurité (RSS) et du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion (DDR), l'égalité des sexes est encore loin d'être atteinte dans le secteur de la sécurité. Cheryl Hendricks, professeur au département d'études politiques à l'Université de Johannesburg et spécialiste des questions de genre en Afrique (qui animera une conférence internationale sur le genre et la RSS en Afrique avant le sommet de l'UA de juin), affirme toutefois que l'UA cherche de plus en plus à inclure les femmes dans le secteur de la sécurité. L'action de la présidente de la Commission n'est pas étrangère à cette tendance. Toutefois, comme pour toutes les décisions et résolutions de l'UA, c'est la mise en œuvre des initiatives par les États qui reste le principal défi.

La nomination en 2014 de la militante sénégalaise pour les droits des femmes Bineta Diop au poste d'Envoyée spéciale de l'UA pour les femmes, la paix et la sécurité

témoigne des efforts de l'organisation. Très active depuis sa nomination, elle s'est rendue dans plusieurs zones de conflit comme la République centrafricaine ou le Soudan du Sud. Dans un entretien paru en mars 2014, elle a indiqué que ses priorités seraient la protection des femmes et des enfants en période de conflit armé et le renforcement du rôle des femmes dans les processus de paix et de prévention des conflits armés.

Le cadre d'orientation de l'UA sur la RSS

Selon Hendricks, les contributions des militants pour l'égalité des sexes ont permis de doter le cadre d'orientation de l'UA sur la RSS d'une importante composante relative au genre.

Le document reconnaît « les obligations des États membres d'appliquer les principes relatifs à l'égalité des sexes et à la promotion des femmes, y compris dans le processus de RSS, tel qu'exposés dans la Déclaration solennelle de l'UA sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique ». « L'ensemble du processus de la RSS devra donc inclure des activités spécifiques aux femmes, des programmes de conscientisation sur l'approche genre et répondant aux besoins spécifiques des femmes, et visant à créer des possibilités de transformation en faveur de l'égalité des sexes dans le secteur de la sécurité », indique le document. Il est par ailleurs précisé que la « Commission de l'UA développera les mécanismes, les outils et les instruments pour l'opérationnalisation du présent cadre d'orientation ».

Comme beaucoup d'autres documents et décisions en la matière, le cadre d'orientation se base sur la résolution 1325, qui propose des lignes directrices globales pour inclure la composante du genre dans les opérations de paix et la paix et la sécurité. La résolution, qui « réaffirme le rôle important que les femmes jouent dans la prévention et le règlement des conflits et dans la consolidation de la paix » et souligne « qu'il importe qu'elles participent sur un pied d'égalité à tous les efforts visant à maintenir et à promouvoir la paix et la sécurité », exhorte tous les acteurs à inclure les femmes dans les processus onusiens.

Les faits montrent que l'ONU ne priorise pas l'inclusion des femmes dans le maintien de la paix

De son côté, l'UA a recommandé que les gouvernements nationaux et les organisations régionales mettent en œuvre des projets de RSS incluant une importante composante relative au genre, conformément à la décision de l'Assemblée de l'UA de janvier 2009 de faire de la période 2010-2020 la « décennie de la femme ». Jusqu'à présent, seuls 12 gouvernements ont entrepris une telle démarche.

Les pays africains font des progrès

Il reste que le nombre de femmes dans le secteur de la sécurité est en augmentation. « L'Afrique est la première en termes de chiffres et de cadres d'action, mais comme partout ailleurs dans le monde, nous sommes en dessous de la barre des 50% », affirme Hendricks. Les faits montrent que l'ONU ne priorise pas l'inclusion des femmes dans le maintien de la paix. Selon un rapport du Guardian, seuls 2% des Casques bleus de la Mission de l'ONU pour la stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO) sont des femmes. Avec 168 femmes sur les 1 250 soldats déployés dans le pays, c'est l'Afrique du Sud qui aurait le plus important contingent de femmes en RDC.

A large, light-colored graphic of the number '2%' is centered on the page, representing the percentage of women in the UN mission for stabilization in the Democratic Republic of Congo.

POURCENTAGE DE FEMMES AU SEIN
DE LA MISSION DE L'ONU POUR LA
STABILISATION EN RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Les femmes, victimes des violences

Dans le cadre des discussions sur l'inclusion des femmes dans le secteur de la sécurité, le fait que celles-ci soient victimes de violences fournit un excellent argument pour les inclure davantage dans les forces de police et de défense, dans les tribunaux et dans les services d'urgence. Le CPS a organisé le 9 mars dernier une session publique sur le thème: « La vulnérabilité des femmes et des enfants dans les situations de conflit en Afrique » présidée par Ambassadeur de la Namibie en Éthiopie, S.E.Mme Anne Namakau Mutelo. Lors d'un entretien avec le Rapport sur le CPS, Mutelo a souligné le besoin d'inclure davantage les femmes dans les processus de reconstruction post-conflit et dans les activités de maintien de la paix, se déclarant par ailleurs « sidérée » par les problèmes dont les femmes participant à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) ont pu lui faire part lors de sa visite au quartier général de la mission, en raison notamment de la non-prise en compte des besoins spécifiques des femmes dans les processus de planification et d'approvisionnement.

Puisque l'Afrique est l'une des priorités du Conseil de sécurité de l'ONU et héberge les plus grosses opérations de maintien de la paix, il est crucial que la question du genre soit incluse dans le processus de réévaluation que l'ONU est en train de mener cette année. Plusieurs réunions ont eu lieu pour définir

une position africaine commune sur la question dans le cadre de cette révision des opérations de paix.

L'Afrique devrait occuper une place importante dans le rapport du Groupe d'étude de haut niveau sur les femmes, la paix et la sécurité, qui sera publié en octobre prochain. Selon ONU Femmes, dirigée par l'ancienne vice-présidente sud-africaine Phumzile Mlambo-Ncuka, « s'il n'y a pas d'évolution importante pour mettre en œuvre la résolution [1325], les femmes seront toujours sous-représentées dans les activités de prévention et de résolution des conflits, de protection et de consolidation de la paix ».

Le prochain sommet de l'UA sera une bonne opportunité pour évaluer la situation des femmes dans le domaine de la paix et de la sécurité

Le prochain sommet de l'UA sera une bonne opportunité pour évaluer la situation des femmes dans le domaine de la paix et de la sécurité et les actions à entreprendre pour réformer la structure des forces de sécurité sur le continent. Des directives claires devront être émises afin d'aider les gouvernements à mettre en œuvre les décisions importantes qui seront prises en la matière et à surveiller cette mise en œuvre.

Faits et chiffres de l'ONU – paix et sécurité

Autour de la table des négociations :

- Moins de 3% des signataires d'accords de paix sont des femmes
- Les femmes représentent toujours moins de 10% des négociateurs assis à la table des négociations
- La première femme à avoir été nommée Envoyée spéciale de l'ONU, en 2013, est Mary Robinson

Après un conflit :

- Les électrices sont quatre fois plus susceptibles d'être intimidées ou menacées que les électeurs lors d'élections dans les États fragiles ou en transition
- Il y a une augmentation significative du nombre de femmes chefs de famille pendant et après les conflits (jusqu'à 40% des foyers). Ce sont souvent les familles les plus pauvres.

Justice et sécurité :

- Le viol est devenu une arme de guerre dans les conflits modernes. Selon des estimations prudentes, entre 20 000 et 50 000 femmes ont été violées au cours de la guerre de Bosnie-Herzégovine, de 1992 à 1995. Lors du génocide rwandais, en 1994, entre 250 000 et 500 000 femmes et filles ont été victimes de viol.
- Les données fournies par 39 pays montrent que la présence d'officiers de police féminins entraîne un plus haut taux de rapportage des agressions sexuelles. Pourtant, selon les données disponibles dans 99 pays, les femmes ne composent que 10% des forces de police.

Source : www.unwomen.org

À l'ordre du jour

Le CPS discute de la position africaine sur la question de la réforme des opérations de paix de l'ONU



L'Afrique étant la principale priorité des opérations de maintien de la paix de l'Organisation des Nations unies (ONU), il est crucial que sa voix soit entendue dans le cadre du processus de réévaluation de celles-ci. Le contexte sécuritaire changeant, caractérisé par une multiplication des crises et un plus grand nombre d'opérations de paix africaines, doit être pris en compte. La Somalie, où l'ONU appuie une opération menée par l'Union africaine (UA), est un exemple possible de modèle de coopération entre les deux organisations.

Le 23 avril, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA s'est penché sur le rapport de la présidente de la Commission quant à la position africaine face à la révision des opérations de paix de l'ONU.

La réévaluation des opérations de paix de l'ONU, menée par le Groupe indépendant de haut niveau sur les opérations de paix établi en 2014 par le Secrétaire général de l'ONU Ban-Ki-moon, est d'une importance capitale pour l'Afrique et l'UA, autant sur le plan stratégique qu'institutionnel ou politique. Plus que n'importe où dans le monde, les développements sur le continent africain ont un impact significatif sur les opérations de paix de l'ONU.

C'est ainsi que l'UA a décidé, lors de son 24^{ème} sommet, d'articuler une position africaine commune qui sera soumise au Groupe de haut-niveau. Cette position commune s'ajoute aux commentaires effectués en février 2015 par l'UA et ses États membres à l'occasion de la visite du Groupe de haut-niveau à Addis Abéba.

L'Afrique héberge plus d'opérations de maintien de la paix ou de soutien à la paix que n'importe quel autre continent

L'Afrique occupe plus de 60% de l'ordre du jour du Conseil de sécurité de l'ONU, et le continent héberge plus d'opérations de maintien de la paix ou de soutien à la paix que n'importe quel autre continent : sur les 16 opérations onusiennes à travers le monde, neuf se déroulent en Afrique. Il s'agit par ailleurs des plus importantes opérations en termes d'effectifs et de budget.

Des défis sécuritaires complexes

Beaucoup de choses ont changé dans le paysage sécuritaire africain depuis la précédente évaluation menée par le diplomate algérien Lakhdar Brahimi, cristallisée dans le Rapport Brahimi de 2000. Bien que plusieurs aspects importants restent inchangés par rapport aux années 1990, le contexte et la complexité des défis

60%

L'AFRIQUE OCCUPE PLUS DE 60%
DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL
DE SÉCURITÉ DE L'ONU

sécuritaires diffèrent qualitativement. Le terrorisme, les insurrections et le crime organisé transnational occupent désormais les devants de la scène, y compris dans les zones où les opérations de paix de l'ONU sont déployées, amenant leur lot de défis sécuritaires asymétriques et hybrides. Face à ces changements, les opérations onusiennes ont montré leurs limites. Comme en témoignent l'opération de l'ONU en République démocratique du Congo, l'opération de l'UA en Somalie ou encore les opérations conjointes ONU-UA au Mali et en République centrafricaine, ces dynamiques ont forcé une remise en question des principes fondateurs du maintien de la paix onusien, notamment en ce qui concerne l'utilisation de la force et le consentement des parties.

Imposition de la paix ou maintien de la paix ?

De plus en plus de missions se sont ainsi tournées vers le recours à des activités de combat, c'est à dire d'imposition de la paix. En ce qui concerne l'ONU et l'UA, il existe cependant un vide doctrinal important à ce niveau. Alors que l'UA utilise le terme « opérations de soutien à la paix » pour ses missions, l'ONU préfère le terme « maintien de la paix ». La doctrine de l'UA lui permet de déployer des troupes même en l'absence d'une paix à maintenir, mais pas celle de l'ONU. L'adaptation de la doctrine onusienne aux nécessités du terrain est ainsi l'une des principales questions qui intéresse l'UA et ses États membres.

Alors que l'UA utilise le terme « opérations de soutien à la paix » pour ses missions, l'ONU préfère le terme « maintien de la paix »

Il est admis entre les États membres de l'UA et au sein même de l'organisation qu'une réforme de la doctrine onusienne sur l'utilisation de la force et le consentement des parties est nécessaire. Il apparaît évident notamment qu'un mandat d'imposition de la paix n'est pas un gage de succès. Comme en témoigne l'expérience somalienne, l'utilisation stratégique de la force doit nécessairement s'accompagner d'un processus politique visant à mettre fin au conflit et doit être subordonnée à ce processus.

L'importance du point de vue africain dans le processus de décision onusien

Contrairement aux années 1990 et au début des années 2000, l'UA et les Communautés économiques régionales africaines sont désormais des acteurs majeurs de la paix et de la sécurité sur le continent. Depuis sa création, l'UA a déployé plus d'une demi-douzaine d'opérations de paix sur le continent. De plus, le continent africain est désormais le principal contributeur au maintien de la paix onusien et l'Éthiopie est le quatrième plus important fournisseur de contingents au monde. La majorité du personnel déployé dans les opérations de paix de l'ONU sur le continent africain provient des pays africains. C'est pourquoi il est crucial que le point de vue de l'UA et de ses États membres soit davantage pris en compte lors des processus de prise de décision dans le cadre des opérations de soutien à la paix sur le continent.

Aucune entité ne peut faire face seule aux défis sécuritaires actuels. Comme il a été souligné à plusieurs reprises lors de la visite du Groupe de haut-niveau à Addis Abéba, il convient ainsi de renforcer le partenariat UA-ONU et de le porter à un plus

l'Éthiopie

EST LE QUATRIÈME PLUS IMPORTANT
FOURNISSEUR DE CONTINGENTS
AU MONDE

haut niveau stratégique. Bien que les deux organisations aient fait des progrès significatifs pour développer des relations de travail fonctionnelles au cours de ces sept dernières années en matière de maintien de la paix, elles ne sont pas parvenues à surmonter l'obstacle de la question du partage du fardeau financier des opérations dirigées par l'UA et autorisées par l'ONU.

Au-delà du financement des soldats de la paix

Comme il a été souligné à plusieurs reprises par les responsables de l'UA et par les documents officiels de l'organisation, cette question dépasse celle du simple financement des opérations de paix et a un impact direct sur le système de sécurité globale tel que défini dans la charte de l'ONU. Même si l'UA se doit de mobiliser les fonds nécessaires à ses propres opérations, la charte de 1945 a confié à l'ONU, et par extension à la communauté internationale, la responsabilité première de la paix et de la sécurité internationales, y compris en Afrique.

Puisque le renforcement de la paix et de la sécurité sur le continent africain a une implication directe sur la paix et la sécurité internationales, tous les membres de la communauté internationale devraient partager ce fardeau. L'Architecture africaine de paix et de sécurité s'inscrivant dans le cadre du système de sécurité collective, l'ONU doit participer aux efforts africains visant au maintien de la stabilité. Ceci vaut particulièrement pour les cas où le Conseil de sécurité s'est partiellement déchargé de ses responsabilités en autorisant le déploiement d'une opération de paix africaine pour faire face à une situation qualifiée de menace à la paix et à la sécurité internationales.

Le maintien de la paix est une entreprise collective qui requiert un partage du fardeau

La Somalie, un exemple de partage des responsabilités

Au niveau pratique, le maintien de la paix est une entreprise collective qui requiert un partage du fardeau. C'est cette constatation qui a sous-tendu la mise en place du Bureau d'appui de l'ONU pour la Mission de l'Union africaine en Somalie (UNSOA), chargé de fournir un soutien logistique institutionnalisé à l'AMISOM. Ce modèle de collaboration, qui implique la fourniture d'un appui prévisible et soutenu aux opérations de l'UA, permet une division optimale du travail entre les institutions de l'UA et de l'ONU dans des situations où l'ONU ne déploie pas elle-même une opération de paix.

L'utilisation de contributions onusiennes à des fins de soutien logistique institutionnalisé pour des missions de l'UA dûment autorisées par l'ONU devrait être envisagée au cas par cas. Bien entendu, un tel arrangement n'équivaldrait aucunement à la remise automatique d'un chèque en blanc de l'ONU à chaque déploiement d'une opération de soutien à la paix de l'UA.

Même si l'ONU et l'UA ont essayé plusieurs modèles de partenariat en matière de maintien de la paix, aucune discussion approfondie n'a eu lieu pour déterminer des modèles de collaboration plus efficaces.

Des zones de tension entre l'ONU et l'UA

Outre les désaccords au niveau de la doctrine et du financement et l'absence d'un modèle clairement défini de partenariat en matière de maintien de la paix, il existe plusieurs zones de tension entre les deux organisations que les pays membres de l'UA veulent voir incluses dans le processus onusien de réévaluation. Citons par exemple les perceptions divergentes sur la nature des situations conflictuelles, l'interprétation des normes telles que la protection des civils ou encore le rôle et la participation des pays fournisseurs de contingents et des acteurs régionaux dans les processus décisionnels clés de l'ONU en ce qui concerne les opérations de paix entreprises sur le continent africain.

Il existe plusieurs zones de tension entre les deux organisations que les pays membres de l'UA veulent voir incluses dans le processus

Les États africains et l'UA accordent une importance particulière à la question des ressources mises à disposition pour la prévention des conflits – y compris le traitement des causes profondes de ceux-ci – et la reconstruction et le développement post-conflit (PCRD). Jusqu'à présent, l'ONU et l'UA ont en effet eu tendance à utiliser davantage les opérations de paix que les mesures de prévention des conflits et de PCRD. Les ressources financières et les efforts diplomatiques sont ainsi davantage alloués au déploiement de troupes qu'aux efforts de prévention des conflits et de PCRD. Le processus de réévaluation devrait donc aborder ces questions, notamment la création et la mise en place de bureaux politiques et de missions de consolidation de la paix.



Analyse de situation

L'attention du monde se tourne vers la Libye

L'augmentation du nombre de migrants qui tentent de traverser la Méditerranée à partir de la Libye, souvent à leur péril, a attiré l'attention sur la situation dans le pays, aggravée par l'expansion des activités de l'État islamique (EIL). Le CPS a discuté de la crise libyenne le 20 avril dernier, condamnant fermement l'assassinat de plusieurs Éthiopiens sur le territoire libyen.

La Libye devient rapidement un État en déliquescence. Toujours en proie à des combats entre les myriades de milices et de groupes armés qui contrôlent les différentes villes, le pays est devenu un sanctuaire pour les groupes terroristes transnationaux, trafiquants d'armes et d'êtres humains et organisations criminelles telles qu'EIL. Le principal groupe radical de Libye, Ansar Al-Sharia, a récemment prêté allégeance à l'EIL.

Les chances sont minces de voir les deux gouvernements rivaux conclure un accord global

La poursuite des violences

Pendant ce temps, deux parlements et gouvernements luttent pour le contrôle de l'État. Ce conflit détruit les infrastructures économiques et les institutions du pays, renforce les divisions et enfonce les Libyens dans la misère. Le gouvernement de Tobrouk, internationalement reconnu, a intensifié sa campagne pour reprendre le contrôle de Tripoli. Le 18 avril, plus de 20 personnes ont été tuées à Tajoura, à 30 km à l'est de Tripoli, dans des affrontements entre les forces pro-gouvernementales et des membres de la coalition de milices Fajr Libya. Deux jours plus tard, l'Ambassade d'Espagne dans la capitale a été visée par un attentat.

En dépit d'avancées plutôt encourageantes, les chances sont minces de voir les deux gouvernements rivaux conclure un accord global. La situation est rendue encore plus compliquée par la présence de groupes incontrôlés et incontrôlables tels que l'EIL.

Des avancées plutôt encourageantes

L'UA a récemment accru ses efforts afin de tenter de trouver une solution à la crise libyenne. Le Groupe international de contact pour la Libye (GIC-L) a tenu sa 3^{ème} réunion, au niveau ministériel, à Niamey, au Niger, le 1er avril 2015. La réunion a été co-présidée par le Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'UA, l'Ambassadeur Smaïl Chergui, et la Ministre des Affaires étrangères du Niger, S.E. Aïchatou Boulama Kané. Les participants ont exprimé leur profonde préoccupation face à la poursuite de la violence et à l'aggravation du fléau du terrorisme dans le pays, ont apporté leur soutien au dialogue politique conduit par les Nations unies et appelé à la cessation immédiate des hostilités. Ils ont par ailleurs salué l'adoption de la résolution 2214 du 27 mars 2015, qui révisé l'embargo sur les armes afin de « prendre en compte les

requêtes de transfert ou de fourniture d'armes et de matériels connexes au Gouvernement libyen pour utilisation par ses Forces armées officielles, aux fins de combattre l'EIL et ses partisans ».

Plusieurs rondes de discussions entre les représentants des deux parlements ont eu lieu en janvier 2015 à Genève. Peu après, l'armée libyenne a déclaré une trêve unilatérale qui n'a pas tenu. Les parties ne sont même pas parvenues à s'entendre sur des questions telles que le lieu des pourparlers ou la composition des délégations. Le 24 mars, en vue de la ronde suivante de pourparlers, la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) a dévoilé un plan en six points pour mettre fin à la crise. Celui-ci propose la création d'un gouvernement d'unité nationale de transition chargé de superviser la création et l'adoption d'une nouvelle constitution ainsi que la transition vers un gouvernement démocratiquement élu.

Selon l'ONU, les différents groupes armés (des islamistes radicaux en passant par les groupes laïcs ou les milices tribales) sont à court de ressources et d'appuis, autant au niveau interne qu'externe ; la population libyenne aurait quant à elle atteint sa limite de tolérance face à la situation. Le Chef de la MANUL et Représentant spécial Bernardino León affirme que cette situation offre une excellente opportunité pour une médiation plus efficace.

Peu après une réunion mi-avril, lors de laquelle les représentants des deux parlements ont à nouveau clamé être les représentants légitimes du peuple libyen, León a annoncé que des préparatifs étaient en cours pour que les factions armées entament leurs premiers pourparlers directs. Cette réunion du 19 avril, qui a eu lieu au Maroc, a marqué le début des discussions sous l'égide de l'ONU. Selon les rapports de la réunion, les deux parlements ont pu aplanir certaines divergences mais restent loin d'un accord pour mettre fin aux violences et former un gouvernement d'unité.

León a également annoncé que les deux « gouvernements » avaient conclu un projet d'accord, estimant que « 80% des dispositions de ce projet sont des choses sur lesquelles les parties peuvent s'entendre ». Cette nouvelle redonne espoir quant à la possibilité d'un accord final et global. Les belligérants se sont accordés deux semaines de pause pour soumettre le projet d'accord à leurs camps respectifs. Au cours d'un exposé devant le Conseil de sécurité, le 29 avril, le Représentant spécial a indiqué espérer que l'accord final pourra être conclu après ces consultations.

L'expansion de l'EIL

L'EIL fait partie des groupes qui profitent de l'instabilité et de l'absence de gouvernement effectif. Deux mois après avoir décapité 21 chrétiens coptes égyptiens, le groupe

a publié le 19 avril une vidéo montrant l'assassinat de 30 chrétiens d'Éthiopie à deux endroits différents de la Libye : il s'agirait de la province du Fezzan, au sud, et de la province de Barqa, à l'est. La vidéo a provoqué un émoi international et une multiplication des appels à une réponse coordonnée pour combattre les terroristes. L'ONU, les États-Unis, l'Union européenne et les gouvernements d'Afrique et du Moyen-Orient ont fermement condamné ces atrocités.

L'ONU, les États-Unis, l'Union européenne et les gouvernements d'Afrique et du Moyen-Orient ont fermement condamné ces atrocités

Dans un communiqué de presse daté du 20 avril 2015, l'UA a condamné « les meurtres barbares et inhumains » d'Éthiopiens en Libye, soulignant l'urgence d'une réponse internationale coordonnée pour remédier à la situation.

De l'Égypte à l'Algérie en passant par le Nigéria, de plus en plus d'organisations radicales prêtent allégeance à l'EIL et son califat autoproclamé. Profitant du chaos qui règne en Libye, le groupe terroriste répand son idéologie, son influence, ses réseaux et ses mécanismes de financement dans le Sahel et au-delà. Cette situation inquiète les voisins du nord de la Libye et l'UE, touchés par une série d'attentats ou de tentatives d'attentats perpétrés par des groupes et des individus ayant des liens avec l'EIL. Le fait que des centaines d'Européens rejoignent l'organisation terroriste est une sérieuse source de préoccupations pour Bruxelles.

Le désastre migratoire

La Libye est dépourvue de tout gouvernement effectif depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011. Divisé en fonction des clivages idéologiques, religieux, régionaux et claniques, le pays est devenu un carrefour de transit pour les migrants désirant atteindre l'Europe. Connectées aux trafiquants d'êtres humains, les milices profitent de la situation pour financer leurs campagnes.

Le mois d'avril 2015 a été catastrophique pour les migrants tentant de rejoindre le vieux continent. Quelque 1 300 migrants ont péri au cours de trois incidents en à peine deux semaines, ce qui porte à 1 750 le nombre de victimes depuis le début de l'année. Depuis, les débats concernant les opérations de sauvetage, la crise migratoire et la situation en Libye dominent le paysage médiatique.

Frustré, le Premier ministre italien Matteo Renzi a plaidé pour une action directe contre les trafiquants d'êtres humains,

qu'il a qualifiés de « marchands d'esclaves du 21^{ème} siècle ». Les leaders européens envisagent plusieurs réponses à la crise, notamment un projet pilote qui offre 5 000 places de réinstallation à des migrants « éligibles pour une protection ».

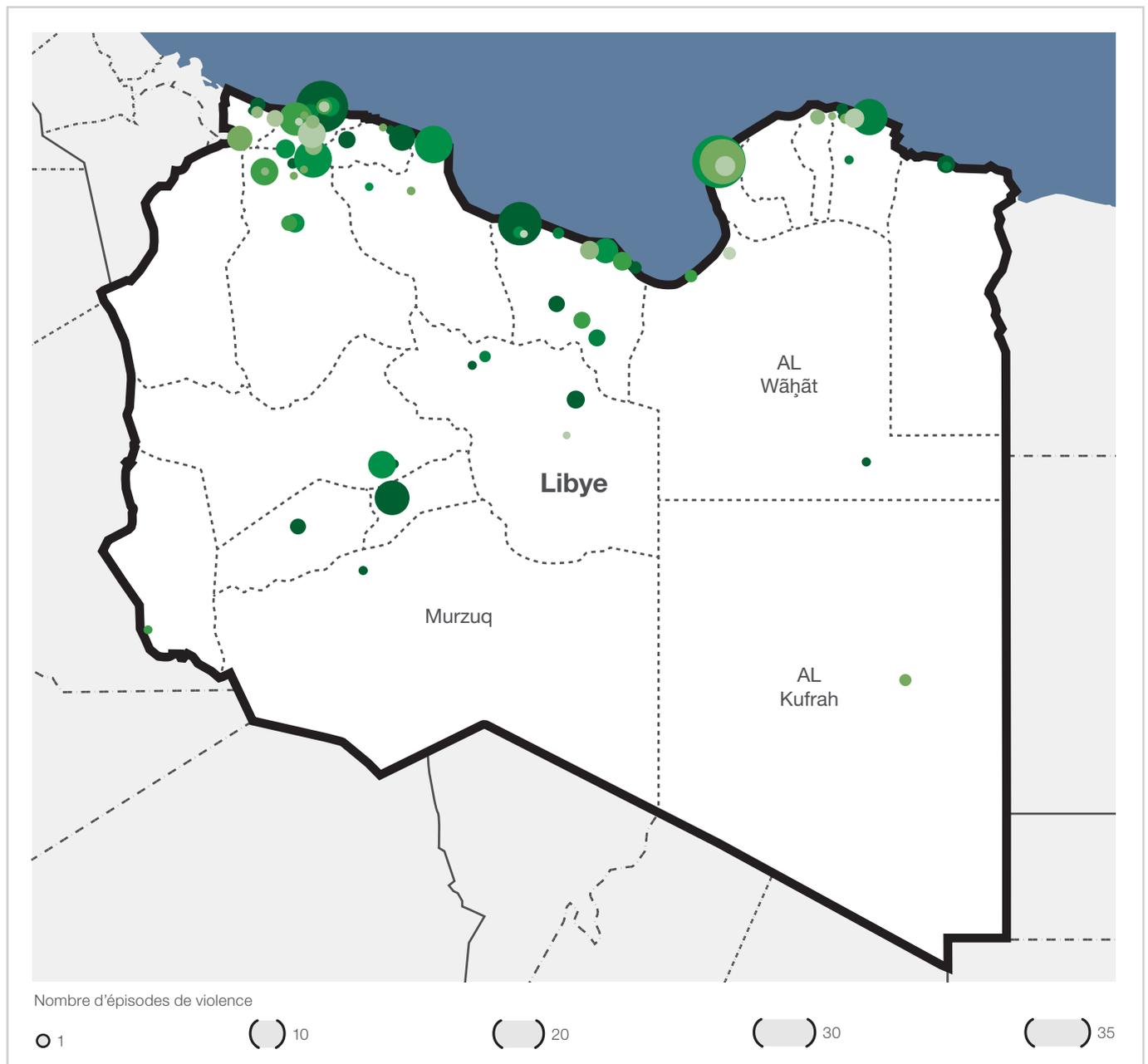
La situation a été discutée le 20 avril lors d'une réunion du Conseil Affaires étrangères de l'UE. Les ministres européens de l'Intérieur et des Affaires étrangères ont annoncé envisager le déploiement de navires de guerre le long des côtes libyennes afin de combattre les trafiquants de pétrole et d'armes. Cette proposition a été fermement refusée par certains pays membres de l'UE, qui craignent que les migrants

soient encouragés à prendre la mer dans l'espoir d'être sauvés par les navires militaires et ramenés en Europe. L'Europe est donc divisée sur la façon dont il convient de répondre à cette crise de l'immigration, mais la résolution du conflit libyen reste la priorité européenne pour remédier à ce désastre.

Un mini-sommet avec les pays du Golfe

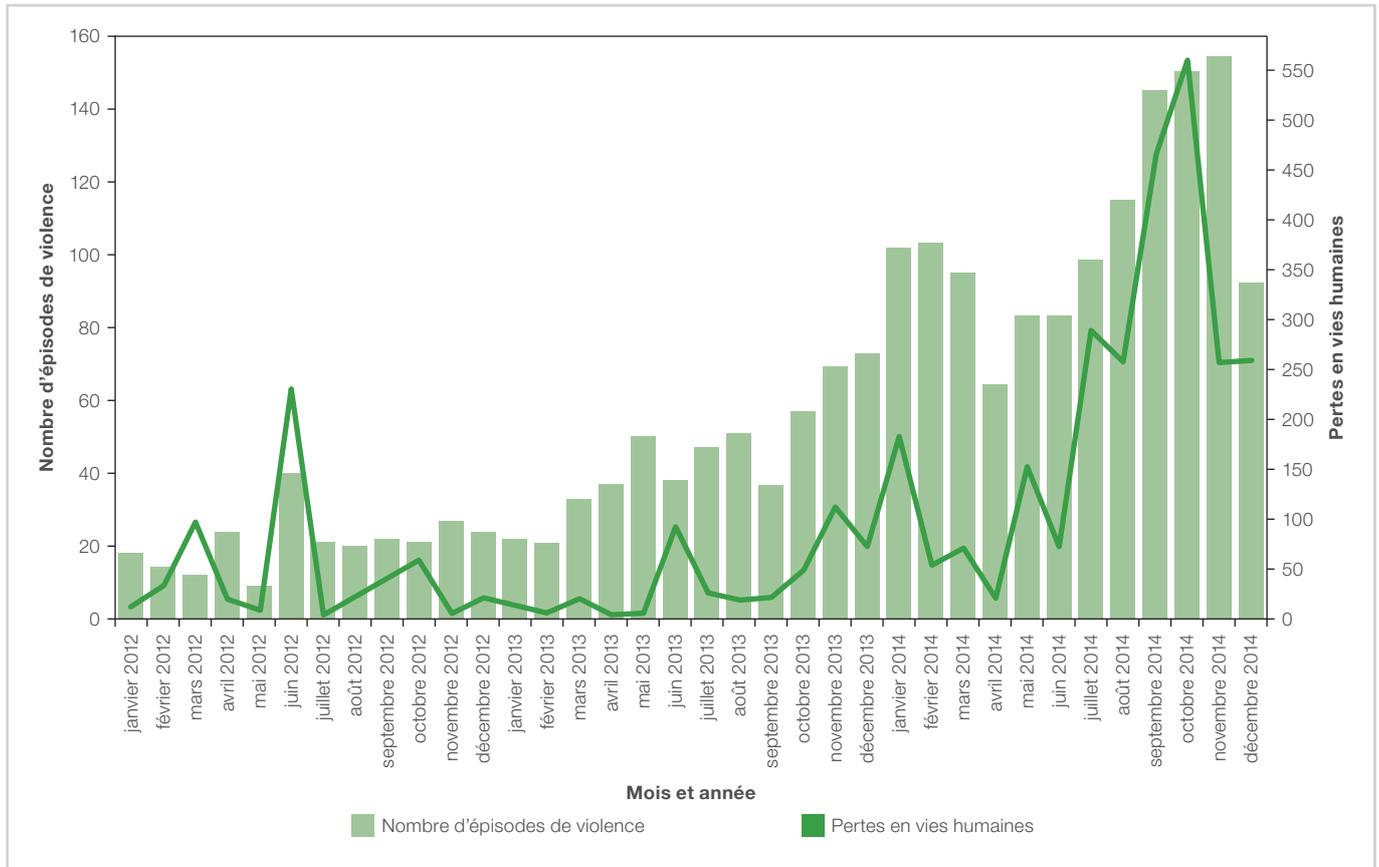
Au sortir d'une réunion à la Maison Blanche avec Renzi, lors de laquelle il a discuté de la situation en Libye, le président américain Barack Obama a exhorté les nations du Golfe à faire tout leur possible pour mettre fin aux violences en Libye

Schéma 1: Épisodes de violence entre le 1er janvier et le 1er mai 2015 (principalement concentrés autour des grandes zones urbaines)



Source: Armed Conflict Location & Event Data Project

Schéma 2: La violence en Libye a escaladée depuis la mort de Mouammar Kadhafi, en 2011



Source: Armed Conflict Location & Event Data Project

et créer les conditions nécessaires à la mise en place d'un gouvernement effectif. Il a critiqué la guerre par procuration entre les puissances de la région et du monde islamique, et accusé plusieurs pays d'entretenir le conflit. Les États-Unis ont annoncé qu'ils hébergeraient en mai 2015 une réunion entre les membres du Conseil de coopération du Golfe, à savoir le Bahreïn, le Koweït, Oman, le Qatar, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis.

Les efforts pour lever l'embargo de l'ONU sur les armes

Le parlement de Tobrouk, basé à l'est du pays et considéré comme le centre des forces laïques, cherche à intensifier ses efforts pour s'armer contre les islamistes, basés à l'ouest. Le Premier ministre Abdullah al-Thinni affirme que l'embargo imposé à la Libye renforce les groupes radicaux, y compris l'EIIL. Malgré les demandes répétées du gouvernement d'al-Thinni, les membres permanents de Conseil de sécurité de l'ONU ont jusqu'à présent refusé de lever l'embargo imposé par la résolution 1970 de février 2011. La résolution 2214 a toutefois modifié l'embargo de 2011.

Documentation

Documents de l'UA

Communiqué de presse du 20 avril 2015, L'UA condamne fermement l'assassinat de ressortissants africains par des éléments terroristes en Libye (<http://www.peaceau.org/fr/article/l-union-africaine-condamne-fermement-l-assassinat-de-ressortissants-africains-par-des-elements-terroristes-en-libye#>)

Rapport de la présidente de la Commission sur la Libye, 27 avril 2015. (<http://www.peaceau.org/uploads/cua.rpt.cps500.libye.27.04.2015.pdf>)

Documents de l'ONU

Résolution 1970 du 26 février 2011 (<http://www.icc-cpi.int/NR/rdonlyres/081A9013-B03D-4859-9D61-5D0B0F2F5EFA/0/1970Eng.pdf>)



Entretien avec le CPS

Les leçons apprises de la mission de l'UA contre Ebola

Le Dr Benjamin Djoudalbaye, chef de la Mission d'appui de l'Union africaine pour la riposte contre l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest (ASEOWA), nous parle de la mission lancée en août dernier, la première de ce genre pour l'UA. Le CPS a entendu le 23 avril un exposé sur la crise et sur la situation actuelle au Liberia, en Guinée et au Sierra Leone.

Nous avons parfois l'impression que l'épidémie d'Ebola est terminée, mais l'éradication totale du virus risque de prendre du temps. Qu'en pensez-vous ?

Il est vrai que nous approchons de la fin, mais il faut rester très prudent avec les épidémies. Le mois de septembre 2014, lors duquel plus de 10 000 cas étaient identifiés chaque semaine, est derrière nous. Aujourd'hui [21 avril], nous célébrons au Liberia le 23^{ème} jour sans nouveau cas déclaré. Si nous pouvons continuer comme cela pendant encore 20 jours, le pays sera déclaré débarrassé du virus. En Sierra Leone, nous n'avons plus que trois cas confirmés, tous datant d'il y a plus d'une semaine. La situation reste toutefois instable en Guinée. Par exemple la municipalité de Boko, auparavant épargnée, est désormais touchée. L'épicentre de l'épidémie semble s'être déplacé vers la Basse-Guinée, ce qui est très inquiétant. C'est là que tout a commencé et nous devons rester très prudents pour nous assurer que l'épidémie a bien été éradiquée.

Il est vrai que nous approchons de la fin, mais il faut rester très prudent

Au niveau de l'UA, c'est le CPS qui a pris les rênes. Cela veut-il dire que le problème dépasse la question sanitaire ?

Le CPS a évoqué l'article 15F de sa charte pour déployer l'ASEOWA : la réponse à toutes les crises humaines fait partie de son mandat. Il ne s'agit donc pas seulement des conflits armés. Le Conseil a pris les bonnes décisions au moment opportun. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré le 8 août la crise Ebola comme « menace sanitaire globale ». Le 19 août, avant quiconque, le CPS a décidé de déployer du personnel. C'était une décision visionnaire.

Moins d'un mois plus tard, nous étions sur place, prêts à intervenir. Notre chef de mission, le Major général Julius Oketta, est arrivé au Liberia le 15 septembre. Au pic de notre engagement, nous avions 835 personnes sur le terrain. Nous pouvons dire que le CPS a rempli son mandat.

Pourtant la première réunion a eu lieu en avril 2014. Que s'est-il passé entre cette date et le mois d'août ?

Une réunion entre les ministres africains de la Santé, l'OMS et l'UA avait été organisée en avril, puis la tournure des événements a mis l'épidémie Ebola au

sommet de l'ordre du jour. Nous pensions à ce moment-là que la meilleure solution était de demander l'aide des pays africains qui avaient été déjà confrontés à ce virus. L'Ouganda, la République démocratique du Congo et d'autres pays ont alors déployé des experts dans les trois pays affectés. Mais même les prévisions les plus pessimistes ne prévoyaient pas une telle expansion de l'épidémie. Au contraire, on nous avait dit qu'elle commencerait à se calmer au Liberia et en Guinée au mois de mai.

Même les prévisions les plus pessimistes ne prévoyaient pas une telle expansion de l'épidémie

Auparavant, quand une épidémie ralentissait, on pensait que cela signifiait qu'elle disparaissait. Puis, soudainement, il y a eu une seconde vague en juin et en juillet. De plus, c'était la première fois que le monde connaissait une crise de cette ampleur.

La mission ASEOWA est de nature civile et militaire. Comment les deux volets ont-ils travaillé ensemble ?

L'armée dispose d'unités médicales spécialisées qui sont rapidement déployables et dont nous voulions apprendre. Aussi bien au niveau de l'UA qu'au niveau global, c'est la première fois que nous entreprenions une telle opération pour lutter contre une épidémie. Mais en réalité, il n'y avait pas tant de soldats que cela sur le terrain. Le chef de la mission est un Major-général et deux Colonels dirigent la logistique, mais la composante militaire de la mission n'est pas si importante.

Quelles sont les leçons apprises suite à ce déploiement ?

Il y en a beaucoup. Premièrement, nous pouvons désormais affirmer que nous avons les capacités sur le continent pour faire face à toute épidémie qui pourrait éclater dans le futur. Nous avons formé plus de 20 000 personnes et contribué à la formation d'équipes internationales en provenance de Cuba ou de Chine par exemple. Nous avons été en première ligne de la lutte contre Ebola, autant au niveau de l'épidémiologie que de l'appui psychologique ou de la mobilisation sociale.

Ensuite, nous avons pris conscience de la faiblesse de nos systèmes de santé à travers le continent, notamment dans les trois pays affectés. Les raisons sont évidentes : le Liberia et la Sierra Leone sont en situation post-conflit et luttent pour rétablir leurs services sanitaires. Lorsqu'un virus comme Ebola

frappe, tout ce qui avait été construit jusque-là est détruit. Quant à elle, la Guinée a été secouée par une crise politique qui l'a empêchée d'améliorer son système de santé. Mais comme les exemples du Nigeria et du Sénégal nous l'ont montré, il est toujours possible de contrôler le virus.

Enfin, je dois souligner que toutes les organisations qui ont déployé du personnel sanitaire ont connu au moins une infection, alors que nous n'en avons pas eu. C'est très important. De plus, pour la première fois depuis que l'Ebola a été détecté en 1967, un centre médical a enregistré un taux de survie de 66%. C'était en Sierra Leone, dans un centre géré à 100% par l'UA.

Aussi bien au niveau de l'UA qu'au niveau global, c'est la première fois que nous entreprenions une telle opération

Quels ont été les principaux obstacles ? Y'a-t-il des problèmes que vous n'avez pas su surmonter ?

Quand on est arrivé au Liberia, tout le monde partait. Nous étions seuls avec Médecins sans Frontières. C'était difficile en termes de planification budgétaire car le prix de certains équipements avait doublé voire triplé, et importer des médicaments était devenu difficile à cause de l'embargo.

De plus, l'épidémie a éclaté dans un environnement où les gens ne connaissaient pas le virus. Il faudra poursuivre les missions éducatives à ce sujet. Cela a été plus facile au Liberia ou en Sierra Leone parce que les gens avaient conscience de ce qu'il fallait faire, mais il y a encore une grande résistance en Guinée, notamment dans la région de Basse-Côte près de Conakry. Les centres de traitement y ont été attaqués, les véhicules brûlés et le personnel s'est fait agresser en se rendant au travail.

Que pensez-vous de la situation économique dans les pays affectés ?

Les enfants ont manqué de nombreux jours d'école. Un an de perdu à l'école signifie dix ans de retard dans le développement humain. Les commerces ont eux-aussi souffert, et de nombreuses familles se sont retrouvées sans revenus. C'est pourquoi l'UA est en train d'organiser en Guinée équatoriale une conférence sur la reconstruction post-Ebola. Il s'agit de discuter de tous les aspects de notre réponse à la crise qui, même si d'autres réunions similaires ont déjà été organisées ailleurs, se doit d'être africaine en vertu de la devise « des solutions africaines aux problèmes africains ».

Peut-on dire que la crise a rassemblé les Africains, ou bien les trois pays se sont-ils retrouvés isolés ?

Il y a deux aspects. Nous avons vu une démonstration sans précédent de solidarité à travers le continent. Plusieurs pays ont envoyé des ressources financières et humaines, au travers de l'UA. Certaines entreprises ont répondu à l'appel, et la campagne SMS lancée dans 44 pays est toujours en cours. Ce fut très innovateur en termes de mobilisation et si l'on continue comme ça, demain nous pourrions faire face nous-mêmes aux problèmes. Mais d'un autre côté, certains pays ont imposé des restrictions d'entrée sur leur territoire et des compagnies aériennes ont interrompu leurs vols vers et depuis les pays affectés. Même à l'étranger, des citoyens de ces pays étaient stigmatisés. Il faut absolument lancer une campagne d'information car nous ne savons pas comment l'épidémie est arrivée en Afrique de l'Ouest, et elle pourrait éclater n'importe où. Personne n'est totalement à l'abri.

Nous avons vu une démonstration sans précédent de solidarité à travers le continent

Que pensez-vous de la réaction internationale ? Beaucoup d'argent a été promis, mais est-il parvenu jusque dans les pays affectés ?

Toutes les promesses n'ont pas été honorées, non.

Avez-vous suffisamment de fonds pour que la mission se poursuive jusqu'au mois d'août [lorsque son mandat arrivera à terme]?

Nous sommes actuellement en train de réduire les effectifs et je pense que nous pourrions tenir jusqu'au bout. D'ici au 16 mai, 196 Nigériens seront rentrés chez eux. Deux semaines après, ce sera au tour de 187 Éthiopiens. Suivront les Congolais, les Kenyans, etc. Si nous parvenons à garder le contrôle du virus, tout devrait bien se passer.

Que doit faire l'UA pour se préparer à de telles situations ? Un centre africain pour le contrôle des maladies verra-t-il le jour dans un futur proche ?

Tous nos partenaires sont prêts à nous aider pour ce projet de centre africain pour le contrôle et la prévention des maladies, qui en est actuellement au stade de la planification. Les chefs d'État ont déjà recommandé sa création et il sera rapidement mis en place. Il fonctionnera comme un réseau : chacune des cinq régions aura son centre. Il reste encore à faire les évaluations pour déterminer où ils seront situés, mais le but est d'avoir un centre dans chaque pays d'ici les quinze prochaines années, afin de détecter les menaces et de réagir rapidement. Je suis très optimiste car personne ne veut que ce qui s'est passé en Afrique de l'Ouest se répète ailleurs. Les leçons apprises nous aideront à construire un futur meilleur.

Abonnez-vous à l'ISS pour les dernières analyses, réflexions et nouvelles

Nous améliorons la sécurité humaine en Afrique grâce à des recherches rigoureuses, des analyses sur les politiques et des formations pratiques.

Étape 1 : **allez sur www.issafrica.org**

Étape 2 : **Sous l'onglet « Suscribe to the ISS », cliquez sur « Email subscriptions »**

Étape 3 : **Choisissez le type de notifications que vous souhaitez recevoir :**

Dernièrement à l'ISS

- Communiqués de presse de l'ISS
- « ISS Weekly newsletter » (Lettre hebdomadaire d'information contenant les dernières nouvelles d'ISS)
- « ISS Today » (Analyses originales et quotidiennes rédigées par nos experts à Pretoria, Nairobi et Dakar)
- « ISS Spotlight » (Une présentation de l'impact du travail de l'ISS)

Invitations aux évènements de l'ISS

- Séminaires, ISS Addis Abéba
- Séminaires, ISS Dakar
- Séminaires, ISS Nairobi
- Séminaires, ISS Pretoria
- Programmes de formation

Rapports thématiques de l'ISS

- Rapport du Conseil de paix et de sécurité (disponible en anglais et en français)
- Rapport régional : Afrique centrale (disponible en anglais et en français)
- Rapport régional : Afrique de l'est
- Rapport régional : CEDEAO (disponible en anglais et en français)
- Rapport régional : Afrique australe

Ou bien abonnez-vous à des thématiques afin de recevoir les communiqués de presse, les « ISS Spotlight », les invitations aux évènements et les rapports qui concernent les sujets qui vous intéressent :

- Futurs de l'Afrique
- Contrôle des armes et désarmement
- Prévention et analyse des conflits
- Corruption et gouvernance
- Contre-terrorisme
- Criminalité et justice pénale
- Justice pénale internationale
- Crime organisé
- Maintien de la paix et gestion des conflits

À propos de l'ISS

L'Institut d'Études de Sécurité est une organisation africaine œuvrant au renforcement de la sécurité humaine sur le continent. Elle effectue de la recherche indépendante et reconnue, fournit des analyses et conseils sur les politiques provenant d'experts, tout en menant des formations pratiques et de l'assistance technique.

Les personnes qui ont contribué à ce numéro

Hallelujah Lulie, ISS Addis Ababa

Liesl Louw-Vaudran, Consultante

Jean-Guilhem Bargues, Traducteur

Damien Larramendy, Réviseur

Contact

Liesl Louw-Vaudran

Consultante

ISS Pretoria

Email: llouw@issafrica.org

Les bailleurs de fonds



Ce rapport est publié grâce au soutien du Hanns Seidel Stiftung et la Confédération suisse. L'ISS souhaite également remercier pour leur appui les membres suivants de son Forum des partenaires: les gouvernements de l'Australie, du Canada, du Danemark, des États-Unis, de la Finlande, du Japon, de la Norvège, des Pays-Bas et de la Suède.

ISS Pretoria

Block C, Brooklyn Court
361 Veale Street
New Muckleneuk
Pretoria, South Africa
Tel: +27 12 346 9500
Fax: +27 12 460 0998

ISS Addis Ababa

5th Floor, Get House
Building, Africa Avenue
Addis Ababa, Ethiopia
Tel: +251 11 515 6320
Fax: +251 11 515 6449

ISS Dakar

4th Floor, Immeuble Atryum
Route de Ouakam
Dakar, Senegal
Tel: +221 33 860 3304/42
Fax: +221 33 860 3343

ISS Nairobi

Braeside Gardens
off Muthangari Road
Lavington, Nairobi, Kenya
Tel: +254 72 860 7642
Fax: +254 73 565 0300